



MUNICIPALITÉ
DE
Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2025-03-80 / APPUI À LA PÉTITION POUR LE MAINTIEN DES SERVICES D'URGENCE AU CENTRE DE SANTÉ DE FORTIERVILLE

SUR PROPOSITION DU conseiller Jacques Pépin et appuyé par le conseiller Éric Morissette

QUE le conseil municipal de Saint-Valère appuie la demande de la Table des MRC du Centre-du-Québec concernant une pétition pour le maintien intégral des services d'urgence au Centre de santé de Fortierville et d'autoriser les citoyens de Saint-Valère et à signer la pétition en soutien à cette cause importante. Votre appui est vital pour démontrer notre solidarité régionale et assurer la pérennité de ces services indispensables.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **12 mars 2025**.

Annick Girouard

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél. : 819 353-3450

www.msvalere.qc.ca

Télec. : 819 353-3459

stvalere@msvalere.qc.ca



VICTORIAVILLE
et sa région

Plus
qu'une
prospérité
COM